



LICENCE JEUNE (nés en 2008 et après) SAISON 2025/2026

Type :

- Annuelle
- Découverte : mois
- Renouvellement licence
- Changement de club

Catégorie :
Compétition

Identité du demandeur :

Nom : Prénom : Date de naissance :
 Homme / Femme Lieu de naissance :

Adresse postale :

.....
.....

Numéro de portable :

Courriel (en majuscule) :

L'attestation de licence est envoyée par courriel à l'adresse électronique indiquée ci-dessus. Vous pourrez aussi la télécharger au format pdf et l'imprimer, à partir de votre espace personnel sur le site: <https://ffaviron.fr>.

Si vous n'avez pas d'adresse électronique, vous pouvez obtenir votre attestation par l'intermédiaire du club.

Personne à prévenir en cas d'urgence / Représentant légal :

Nom: Prénom:.....

Tel :.....

Cotisation = licence fédérale et droits d'accès club	Tarif réduit (jeunes)
Licence annuelle du 1er septembre 2025 au 31 août 2026	204 €
Licence 6 mois à compter du 1er février 2026 et jusqu'au 31 juillet 2026	153 €
Licence découverte 3 mois (non renouvelable)	106 €
Licence découverte 1 mois (non renouvelable)	66 €
Licence découverte 7 jours (non renouvelable)	25 € (dont 10 euros déductibles de la licence annuelle)
Droit de mutation dans un autre club	En cas de changement de club, la FFA facture un droit de mutation au club accueillant (35,50 € la saison précédente). Ce coût sera appliqué en totalité au rameur lors de l'inscription et est non remboursable.

Les cotisations ne sont pas remboursables, même en partie.

Les cotisations découvertes sont valables de date à date et sont non renouvelables.

Les infrastructures du club sont accessibles durant la période de la licence annuelle hors fermeture de la base nautique. Le club est fermé en août 2026.

L'inscription simultanée de plusieurs membres d'une même famille génère une remise de 5% sur le total des cotisations (hors assurance complémentaire).

Possibilité de bénéficier de l'aide au temps libre sur justificatif CAF, de l'aide municipale Choisis ton sport, ainsi que du dispositif Pass'sport.

Pièces à joindre impérativement pour valider la licence :

Bordereau de l'assurance complémentaire

Règlement de la cotisation

(par chèque dans la limite de 3 remis lors de l'inscription, espèces ou virement en une fois sur le compte de l'Aviron Dijonnais : 11 006 21030 14075909001 84 IBAN FR76 1100 6210 3014 0759 0900 184 BIC AGRIFRPP810)

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron à la 1ère inscription ou Questionnaire santé négatif pour les renouvellements de licence

Précisions sur le certificat médical:

Mineurs (compétiteurs ou non) : obligation de remplir chaque saison un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur selon modèle fédéral. Cas particuliers sur le site de la FFA.

Droit d'accès à l'information :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Aviron Dijonnais pour vous permettre de vous licencier à la Fédération française d'aviron, et bénéficier des services, matériels et informations mis en place par le club pour pratiquer l'aviron. La base légale est l'article 6.1.a) du Règlement européen en matière de protection des données personnelles (consentement). Les destinataires de données sont le responsable de traitement, les services internes gérant la mailing list, le sous-traitant opérant la gestion du site web, ainsi que le sous-traitant opérant la gestion du site de la FFA. Les données sont conservées pendant deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre DPO. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Droit à l'image :

J'autorise l'Aviron Dijonnais à insérer la photo d'identité de mon enfant sur sa licence et autorise la FFA à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de son image. Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne (article 34 de la loi Informatique et Libertés) soit sur son espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Française d'Aviron.

Engagements :

Je sollicite l'inscription de mon enfant à l'Aviron Dijonnais.

Je m'engage à ce qu'il se conforme aux règles établies par les statuts et le règlement intérieur, aux modalités de fonctionnement du club et de la base nautique du lac Kir ainsi qu'aux décisions du comité directeur.

J'atteste que mon enfant a pris connaissance de la réglementation fédérale et m'engage à la lui faire respecter.

Je certifie qu'il sait nager.

Je certifie que sa condition physique ne l'expose pas à des risques médicaux lors de la pratique de l'aviron et que le questionnaire de santé est négatif à toutes les questions.

J'autorise l'Aviron dijonnais à utiliser son image pour la promotion de l'aviron et du club par tout média audio, écrit ou filmé.

J'accepte de recevoir la newsletter de l'Aviron Dijonnais ainsi que la newsletter fédérale. Je garde à tout moment le droit d'en résilier l'envoi en me connectant à l'adresse qui me sera rappelée dans chaque mail.

Fait à Dijon, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Offres Commerciales :

J'autorise la FFA à m'adresser des offres commerciales en cochant cette case :